

ÉTATS-UNIS

**Déclaration d'Irene Khan, secrétaire
générale d'Amnesty International**

Index AI : AMR 51/095/2005

ÉFAI

Mercredi 8 juin 2005

FLASH

Je note avec intérêt que le président Bush a déclaré qu'il étudiait toutes les solutions de rechange pour Guantánamo, et je l'exhorte à fermer cette prison et à libérer les personnes qui y sont détenues, à moins qu'elles ne soient inculpées d'infractions reconnues par le droit américain dans des tribunaux américains. Guantánamo déshonore les valeurs américaines et le droit international. Le président Bush devrait donner des consignes de totale transparence sur la politique générale et les pratiques en vigueur en ce qui concerne les détentions et les interrogatoires de prisonniers, et soutenir l'ouverture d'une enquête indépendante sur les violences. Ceci permettrait de réaffirmer les principes de justice, de vérité et de liberté dont les Américains sont si fiers.

Cependant, l'affirmation du président Bush selon laquelle les prisonniers de Guantánamo Bay « *sont traités dans le respect des Conventions de Genève* » est démentie par le décret présidentiel du 7 février 2002 dans lequel il préconisait un traitement « *adapté aux nécessités militaires* ». L'énorme faille qu'il a ainsi ouverte a donné lieu à des violences telles que le recours à des positions douloureuses pendant des périodes pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures, des mises à l'isolement prolongées, l'utilisation de chiens et des humiliations sexuelles. En décembre 2002, Donald Rumsfeld a approuvé personnellement le recours à ces techniques illégales pendant les interrogatoires ayant lieu à Guantánamo. Le président a également privé les détenus du droit à ce qu'un « *tribunal compétent* » détermine leur statut, tel que prévu par l'article 5 de la Troisième Convention de Genève. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>